

# DIGRAIN SPÉCIAL LARVES MOUSTIQUES

TOUTES ESPÈCES - TOUS GÎTES LARVAIRES

## Présentation

**DIGRAIN SPÉCIAL LARVES MOUSTIQUES** est une préparation d'insecticide à base de bactéries, spécifique pour lutter contre les larves de moustiques. Elle contient également du Géraniol. Agit sur les larves de toutes les espèces de moustiques (*Culex*, *Aedes*, *Anophèles*, etc.) et tous les gîtes larvaires.

**Type de formulation :** granulé prêt à l'emploi (GR)

## Composition

|  |            |
|--|------------|
| <i>Bacillus thuringiensis israelensis</i> (CAS n°68038-71-1)<br>Sérotype H-14 (souche BMP 144 équivalent technique à la souche AM 65-52) | 2,86%      |
| Géraniol (CAS n°106-24-1)  | 0,01%      |
| Titrant  | 200 UTI/mg |

Le produit n'est pas classé selon le règlement (CE) n°1272/2008.

## Lieux d'utilisation

Les gîtes larvaires, partout où l'eau stagne sur de grandes ou de petites surfaces (étangs, fosses septiques, vides sanitaires, gouttières, piscines, fontaines, bassins d'ornements, pots de fleurs, récipients divers...). Dans les zones rurales et urbaines.

## Application et dose d'emploi

**DIGRAIN SPÉCIAL LARVES MOUSTIQUES** s'utilise à la dose de 2 g (soit l'équivalent d'une cuillère à café) par m<sup>2</sup>, sur l'ensemble de la surface d'eau à traiter, où la présence de larves de moustiques a été constatée.

Il agit par ingestion sur l'ensemble des stades larvaires, 24 heures après l'absorption du produit par les larves. Il est efficace jusqu'à 3 semaines après l'application, par une diffusion progressive des substances actives contenues dans les granulés.

Le nombre d'application varie selon les mises en eau (précipitations, mise en eau artificielle). Le nombre d'application peut varier de 1 à 8 par an. Respecter un intervalle de 5 jours entre chaque application.



## Référence et conditionnement

**Réf. I7251 :** pot de 250 g - Carton de 12 unités

## Élimination

Ne pas rejeter le produit dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas réutiliser l'emballage. Éliminer le contenu et son récipient conformément à la réglementation en vigueur (grand public: en déchetterie - professionnels: via une filière de collecte des produits dangereux).

## Précautions d'utilisation

TP18. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : [fds@lodi.fr](mailto:fds@lodi.fr). En cas d'exposition, contacter le centre antipoison le plus proche.

Contient du *Bacillus thuringiensis israelensis*, micro-organisme pouvant induire des réactions de sensibilisation. Le port des gants est recommandé.

Conserver **DIGRAIN SPÉCIAL LARVES MOUSTIQUES** hors de la portée des enfants.

Conserver **DIGRAIN SPÉCIAL LARVES MOUSTIQUES** dans son emballage d'origine, dans un endroit frais et sec, à une température inférieure à 25 °C et à l'abri de la lumière.